
DISCOURS PRONONCÉ PAR DAVEL
LE 24 AVRIL 1723, À VIDY

C'EST ici le plus beau jour de ma vie! Jour heureux, où je puis vous parler à cœur ouvert, sans avoir plus de tourments à craindre, étant « près » de remettre mon âme entre les mains de mon Créateur, et d'en faire un sacrifice à Sa gloire! Ce qui tournera à l'avantage de mes souverains seigneurs, et au bien des peuples qui leur sont soumis.

Je vous exhorte, tous autant que vous êtes, qui m'écoutez, d'éviter soigneusement les procès, qui sont si contraires à l'esprit du christianisme. Ce pays en est infecté plus qu'aucun autre, par la faute de ceux qui devraient y mettre ordre, qui, bien loin de tâcher de les supprimer, les fomentent pour leur intérêt particulier, en faisant traîner les causes en longueur, comme aussi par celle de certains avocats et procureurs, qui soufflent la discorde, qui poussent les gens à se susciter des procès, qui empêchent les accommodements, et font naître mille incidents, pour prolonger les causes qu'ils ont en main, et qui vendent même leur patrie. Par là, les biens des particuliers ont été dissipés, et même ceux des communes, lesquels auraient été mieux employés au soulagement des pauvres, ou à l'éducation des enfants de plusieurs familles qui se trouvaient dans la nécessité.

La misère du pays, causée par les procès, a réduit les paysans à une très grande indigence. Ils ont été obligés de s'endetter, et leurs créanciers, sans aucune compassion, leur ôtent jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie. D'abord après la moisson, ils se voient dépouillés du fruit de leur travail, et après s'être consumés, pendant

plusieurs mois, à labourer et à ensemercer leurs terres, on leur enlève dans la grange les gerbes de blé qu'ils ont recueillies. Souvent même on ne les y laisse pas entrer, mais on va les prendre sur leurs propres champs. On se saisit de leurs fourrages. On attend même quelquefois qu'ils soient dans leur lit, pour aller faire des ouvertures forcées dans leurs maisons, et prendre jusqu'à leurs habits, leurs draps, et leurs couvertures de lit. C'est de quoi j'ai vu des exemples. Ces sortes d'ouvertures forcées se sont introduites depuis peu dans le pays, et on les permet trop facilement. À peine souffre-t-on qu'il reste aux paysans un morceau à manger dans l'amertume de leur âme. Ils n'ont pas un moment de joie ni de repos, et ne font pas un bon repas dans tout le cours de l'année, pendant que les auteurs de leurs misères vivent dans l'opulence, se divertissent à leurs dépens, et font des festins somptueux. Ces pauvres misérables n'ont que le seul baptême pour marque de leur christianisme. On les traite en toute autre chose comme des bêtes et des animaux sans raison.

Qu'est-ce, Messieurs, qui peut avoir attiré tous les maux qui règnent dans le pays, et mis le comble à tant de désolation? C'est en partie le peu de religion qu'on remarque en vous, dans les occasions mêmes où vous devriez en faire le plus paraître. Combien peu d'attention dans les sermons! Ce n'est que la coutume qui vous y entraîne. La plupart ne savent pas, en sortant du temple, quel sujet on y a traité, ni un mot de ce que le ministre a dit.

Cette négligence vient peut-être aussi de ce que Messieurs les ministres ne s'appliquent pas à faire de bons sermons. Ils ne travaillent pas, comme ils le devraient, à l'instruction du peuple, et particulièrement de la jeunesse, qui reste, par ce moyen, dans une crasse ignorance. Ces Messieurs se contentent ordinairement de jouir de leurs bénéfices, sans se mettre en peine d'en

remplir les fonctions comme il faut. Et comment le pourraient-ils faire, étant eux-mêmes, pour la plupart, ignorants, et employant plus de temps à la débauche qu'à se rendre savants et capables d'enseigner? Leurs mauvais exemples font perdre tout le fruit de leurs prédications et contribuent beaucoup à l'irréligion. J'en excepte quelques-uns, en assez petit nombre, qui méritent l'approbation générale, mais qui ne peuvent pas, à eux seuls, remédier à tous les désordres. Les peuples mêmes n'ont pas le temps d'aller à leurs sermons, par la quantité de procès qu'on leur suscite mal à propos, ou qu'ils entreprennent par un malheureux penchant à la chicane. Une personne qui en a quelqu'un sur les bras ne songe à autre chose, et est incapable de prêter l'attention nécessaire aux affaires de la religion. Dans cet état, ils ne laissent pourtant pas d'aller à la communion, vides de tout sentiment de piété et d'amour pour leurs frères.

De ce même principe vient encore le désordre, et la confusion, qui règne dans le service divin, parce que quand l'intérieur n'y a point de part, il est impossible que l'extérieur ne s'en ressente.

À l'égard des louanges de Dieu, de quelle manière les chante-t-on? Y a-t-il aucune règle, aucune musique, ni rien qui soit propre à exciter et à soutenir la dévotion, quoique cet article soit un des plus considérables du service divin, et celui par lequel on marque le mieux l'élévation de son cœur à Dieu? Avec quelles postures indécentes ne s'en acquitte-t-on pas, sans que le magistrat prenne aucun soin d'y apporter du remède? Telle était l'importance de cette partie du culte chrétien, je ne saurais trop vous conjurer d'y faire une nouvelle et plus sérieuse attention, afin de vous corriger à cet égard.

LL.EE., nos souverains seigneurs, ont remis aux villes et aux communes des biens d'Église, pour servir à l'entretien des édifices sacrés et des maîtres d'école, de

même qu'au soulagement et au salut des pauvres, dont plusieurs périssent faute d'instruction. Mais, au lieu de suivre leur louable et pieuse intention, au lieu de réparer proprement les églises, comme la majesté du lieu le demande, ces villes et ces communes laissent tomber les temples en ruine, réunissent ces biens ecclésiastiques à leur domaine, et en font leur profit; les directeurs s'en partagent la plus grande partie entre eux, et font servir le reste à augmenter les pensions des personnes en charge, qui souvent n'en sont pas dignes, pendant qu'ils laissent souffrir d'honnêtes gens. Non contentes de s'être emparées des biens sacrés, elles foulent encore le peuple, en permettant qu'il soit condamné à de grosses amendes, pour des fautes légères. S'ils ne les paient pas d'abord, quand bien même ils sont dans l'impuissance de le faire, on envoie contre eux des procureurs avides, cruels et sans miséricorde, qui se saisissent de leurs biens, de leurs troupeaux, de tout ce qu'ils ont dans leurs maisons, et qui les réduisent ainsi à une misère plus triste et affreuse que la mort¹.

Messieurs, les étudiants, vous vous destinez au saint-ministère. Mais de quelle manière plusieurs d'entre vous se préparent-ils à un emploi de cette importance, et qui exige une si grande sainteté? C'est par une vie déréglée et scandaleuse, qui prouve qu'ils n'ont aucune vocation pour cela. Vous ne vous appliquez pas d'assez bonne heure au service divin. Vous négligez vos études, pour vous adonner à la débauche. Vous n'avez aucun soin d'apprendre la musique, qui est si utile pour chanter les louanges du Seigneur. Les cantiques sacrés sont une partie essentielle du culte divin, et servent infiniment à élever nos âmes à Dieu. Je vous exhorte donc de vous

¹ On remarquera que Davel reproche de façon directe aux villes et communes vaudoises des abus que l'on a voulu faire passer pour bernois.

préparer au saint-ministère avec toute l'application possible, afin que vous soyez un jour en état de vous opposer avec succès à tous les désordres et au relâchement des mœurs.

Vous tous qui m'écoutez, tâchez de vous acquitter mieux de votre devoir, chacun suivant sa profession et sa situation, et de vous surpasser les uns les autres à mériter, par une vie chrétienne, l'approbation de votre Créateur, afin que quand vous serez à l'article de la mort, comme j'y suis maintenant, votre conscience ne vous reproche pas tous vos désordres, et que vous ne soyez pas réduits à la craindre.

Pour ce qui regarde ma détention, les souffrances que j'ai endurées jusqu'à présent, et la mort que je vais recevoir, je ne me plains de personne. Je n'en veux aucun mal en particulier à Messieurs de Lausanne. Ils ont suivi leurs lumières, comme j'ai suivi la Vocation à laquelle j'étais appelé de Dieu. Je vous assure que je suis ravi de mon sort, et que je me trouve trop heureux d'avoir occasion de glorifier Dieu par le sacrifice volontaire que je lui fais de ma vie. J'ai le cœur pénétré de joie de ce que Dieu m'a fait la grâce d'être un instrument d'élite en sa main, pour servir aux desseins de sa Providence.

Je ne doute pas que ma mort ne produise d'excellents effets, tant pour le bien des peuples, que pour celui de LL. EE., qui ont reconnu la fidélité de leurs sujets. Après cela, j'espère, et je me persuade, que l'on redressera les abus que je viens de vous reprocher en face.

C'est ici la plus excellente, et la plus glorieuse journée de ma vie. C'est pour moi un jour de triomphe, qui couronne et qui surpasse tout ce qui a pu m'arriver jusques ici de plus brillant. Je donne peu de choses pour parvenir à un si grand bonheur. Quelques années, que j'avais peut-être encore à vivre, ne sont point à comparer avec la félicité dont je vais jouir. Je sens au-dedans de moi

l'Amour de Dieu, et son secours, qui me soutient dans ces derniers moments après m'avoir conduit et protégé, pendant tout le cours de ma vie. Je prie Dieu que ma mort vous soit utile et salutaire pour le redressement, non seulement de tous les abus que je vous ai marqués, mais aussi de tous ceux que j'ai indiqués à Messieurs les ministres et qu'ils auront soin de vous représenter.

DU MÊME AUTEUR

IMAGERIE

Poèmes

Lausanne : Éditions des Lettres de Lausanne, 1929

Avignon : chez l'auteur, 1929

GRIMACES

Poèmes

Lausanne : chez l'auteur, 1929

LA CONFIDENCE LUCIDE

Récit

Lausanne : Mermod, 1932

CONTREPOISONS

Poèmes

Paris : Revue moderne des arts et de la vie, 1932

SOUS LA PEAU DE L'HOMME

Deux récits allégoriques

Lausanne : Imprimerie Centrale, 1932

LA LÉGENDE DE SAINTE-NITOUCHE

Uzès : Aux Éditions de la Cigale, 1935

UN GRAND MORCEAU DE PARADIS

Uzès: H. Peladan, 1937

LA JOURNÉE CHEZ MERCIER

Uzès: H. Peladan, 1937

DIÉGO

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1938

Paris: Corrêa, 1940

(Existe en traduction allemande)

BARAGNE

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1939

Paris: Corrêa, 1941

(Existe en traduction allemande)

BORD DU MONDE

Roman

Lausanne: L'Abbaye du livre, 1940

Paris: Corrêa, 1941

(Existe en traduction allemande)

DE PIMPERLIN À PARPAILLON

Lausanne: Marguerat, 1940

LA BRUME DE PRINTEMPS

Roman

Lausanne: Marguerat, 1941

Paris: Corrêa, 1942

MILO MARTIN, SCULPTEUR
Lausanne: M. Blanc, 1941

LA ROUTE D'ESPAGNE
Roman
Lausanne: Marguerat, 1941
Paris: Corrêa, 1944

LE TEMPS DES AMANDIERS
(LA CENDRE ET LA FUMÉE ; T. I)
Paris: Corrêa, 1942

LA FEMME AIMÉE
Poème
Lausanne: chez l'auteur, 1942

LE MERLE DE NOVEMBRE
Roman
Lausanne: La Guilde du livre, 1942
Paris: Gallimard, 1946

TROIS LACS :
NEUCHÂTEL, BIENNE ET MORAT
Neuchâtel: La Baconnière, 1942
(Existe en traduction allemande)

LE MAS-MÉJAC
Roman
Lausanne: La Guilde du livre, 1943
Uzès: La Capitelle, 1947

LA RONDE DES MÉTIERS

Lausanne: Éditions de l'Église nationale vaudoise, 1943

SAINT-AUGUSTIN, PROIE DE DIEU

Lausanne: Mermod, 1943

LA LANTERNE D'OR

Zurich: Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, 1944

CASSIEN

suite au « Mas-Méjac »

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1945

DANIEL DAVEL: TABELLION ET VIGNOLAN

AUX QUATRE PAROISSES DE LAVAUX

Lausanne: Au Verseau, 1945

SORTILÈGES DE PARIS

Souvenirs

Fribourg: Egloff, 1945

GARCIA

Roman

Rolle: Eynard, 1947

MÉMORIAL DU MONT D'OR OU COMMENT

LE SERGENT-MAJOR FRANÇOIS-EUGÈNE

MASSON FIT CAMPAGNE AVEC UN FOSSOIR

ET CONQUIT LA PLUS FINE GOUTTE

Sion: Mont d'Or, 1947

LE PAVÉ DE PARIS

Roman

Fribourg: Egloff, 1947

POUR QUATRE COINS DE TERRE

Récit

Rolle: Eynard, 1947

POUR LA BARQUE

Lausanne: Geneux, 1948

BASILIDA :

PETIT ROMAN DE LA JEUNESSE
ET DE LA PLUS DOUCE MÉLANCOLIE

Lausanne: Éditions des Terreaux, 1948

LES GRELOTS DE LA MULE

Roman

Rolle: Eynard, 1948

REINE

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1948

DOMITIENNE

Rolle: Eynard, 1949

MON PAUVRE FRÈRE JUDAS

Lausanne: Au Verseau, 1949

LA DEVINAIZE

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1950

Paris: Flammarion, 1951

LE CIEL D'EAU

Roman

Lausanne: La Guilde du livre, 1951

L'ENFANT-COUCOU

Prix des Amitiés françaises, Bruxelles, 1951

(Non paru en librairie)

CALENDRIER DE LA VIGNE ET DU VIN

Zurich: OPPAS, 1951

(Existe en traduction allemande)

À L'OMBRE DE SAINT-FRANÇOIS,
LA BANQUE DU PAYS DE VAUD
AGRANDIT SES DOMAINES

Lausanne: Banque cantonale vaudoise, 1951

L'ORGUE DE BARBARIE

Poésies

Paris: Seghers, 1951

PROVENCE

Genève: Cailler, 1951

CHAMBRE NOIRE

Poésies

Paris : Seghers, 1952

LA RONDE DES MÉTIERS

Adaptation pour la jeunesse

Vevey : Nestlé, 1952

(Existe en traductions allemande et italienne)

ARBRES

Genève : Cailler, 1953

LA DILIGENCE DE POURVEYROLLES

Récit d'un amour

Lausanne : Éditions des Terreaux, 1953

FLEUVES DE FRANCE

Genève : Cailler, 1953

GLÉROLLES

Lausanne : OPVV, 1954

TAMYRE OU LES EXIGENCES DE L'AMOUR

Paris : Flammarion, 1954

SUZAN

Roman

Suite de « La Devinaize »

Paris : Flammarion, 1955

LE FRUIT DÉFENDU

Lausanne : Au Verseau, 1956

IMPRIMERIE, NAVIRE DES IDÉES

Lausanne: Imprimeries Populaires, 1957

JURA, CONTINENT SECRET

Le Locle: Zodiac, 1957

LE TERRE VAUDOISE ET SES VIGNES

Lausanne: Roth & Sauter, 1958

MUSIQUE POUR FAUST

Œuvre radiophonique, 1958

MAGIE DU RAIL

Pully: Amart, 1959

POUR UN PEU PLUS D'HUMANITÉ

Lausanne: SVSN, 1959

LES RUINES DE HOUDAN

Zurich: Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, 1959

CHARLES, DERNIER DUC DE BOURGOGNE

Lausanne: La Guilde du livre, 1960

Lausanne: Claire-Fontaine, 1960

DISCOURS PRONONCÉS LORS DE LA REMISE
DU GRAND PRIX C. F. RAMUZ À

C.-F. LANDRY, LE 19 NOVEMBRE 1960,

PAR DANIEL SIMOND,

PHILIPPE JACCOTTET

ET C.-F. LANDRY

Avec un texte du lauréat et un essai bibliographique
de son œuvre
Lausanne: Fondation C. F. Ramuz, *Bulletin* 1960

SOCRATE
Pièce radiophonique, 1961

REGARDS SUR VENISE
Lausanne: Éditions des Terreaux, 1962

ŒDIPE EN RÉVOLTE
Pièce radiophonique, 1962

L'AFFAIRE HENRI FROMENT
Bienne: Éditions du Panorama, 1963

LA RONDE DES MOIS
Zurich: Rascher, 1963
(Existe en traduction allemande)

LES LOIS
Pièce radiophonique, 1963

MA CONVICTION PROFONDE
Textes inédits de Georges Simenon, André Maurois,
C.-F. Landry, Henri Guillemin, Constant Frey,
Robert Escarpit, Dom H. Duesbery, Pierre Béguin
Préface de Roger Nordmann
Gravures originales de Dunoyer de Segonzac, Carzou,
Michel Ciry, Lecoultré
Genève: Pierre Cailler, 1963

QUELQUES CURIOSITÉS DES CHIFFRES
ET DU CALCUL

Lausanne: Union vaudoise de crédit, 1964

LES ÉTÉS COURTS

Roman

Bienne: Éditions du Panorama, 1964

LE CYCLE DE MERLIN

Pièce radiophonique, 1964

DIX POÈMES INÉDITS
DU « BEL AUJOURD'HUI »

Lausanne: Éditions du Verseau, 1965

L'ARBRE

Lausanne; Nancy: A. Eiselé, 1966

SPLENDEURS ET MISÈRES DE L'OR

La Chaux-de-Fonds: Guillod, 1966

LE TÉMÉRAIRE,
DERNIER DUC DE BOURGOGNE

Nouvelle édition

Lausanne: Rencontre, 1966

VAUD

Genève: Éditions Générales, 1967

MOULINS EN POÉSIE

Rivaz: Minoterie Coopérative du Léman, 1967

MON PAUVRE FRÈRE JUDAS
Oratorio radiophonique, 1968

L' ARCHER (L' ODYSSÉE)
Pièce radiophonique, 1968-1969

LE PETIT GARÇON QUI VOLA LA LUNE
Lausanne: s. d.

PETIT BAR MISTRAL
Lausanne: Feuille d'avis de Lausanne, 1969

MOISSONS ET VENDANGES
Lausanne: Au Verseau, 1969

LA GESTE DE BACCHOS
Lausanne: Au Verseau, 1971

ET COMMENTER LA PIERRE
Illustrations de James Coignard
Genève: Éditions de la Cour Saint Pierre, 1974

De nombreux articles in *La Guilde du livre*, *La Gazette de Lausanne*, *Le Républicain d'Uzès*, *Radio-TV-Je-vois-tout...*

Les Éditions Rencontre ont publié, de 1969 à 1970, un choix de onze romans: *Diégo*, *Baragne*, *Bord du monde*, *Le Merle de novembre*, *Le Mas-Méjac*, *Les Grelots de la mule*, *Domitienne*, *Cassien*, *La Devinaize*, *Suzan*, *L'Affaire Henri Froment*.
Ainsi qu'un volume de *Nouvelles méridionales*.

Textes de présentations de Carrés ou mouchoirs de tête.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

Lausanne : Au Verseau, 1945

TEMPS DES CERISES

Lausanne : Roth & Sauter, 1952

MÉDITERRANÉE

Lausanne : Au Verseau, 1952

CHILLON EN VAUD

Lausanne : Gouvernement vaudois, 1955

ROSE BERTIN

Lausanne : Au Verseau, 1960

HENRY BISCHOFF

Lausanne : Au Verseau, 1961

LETTRE À UNE JEUNE INFIRMIÈRE

Lausanne : Au Verseau, 1962

(Source : *Diégo*.
Le Mont-sur-Lausanne : Éditions Ouverture, 1993)

DISTINCTIONS

- 1935 Prix des Conteurs occitaniens
1938 Prix Schiller, pour *Diego*
1940 *Diego* obtient quatre voix au Prix Goncourt
1940 Prix de la Revue suisse romande, pour la nouvelle *Coupe du monde*
1943 Prix de la Guilde du livre, pour *Le Mas-Méjac*
1944 Prix Schiller
1947 Grand Prix de la Littérature rhodanienne
1947 Prix Schiller
1951 Prix Veillon pour *La Devinaize*
1954 Grand Prix des Amitiés françaises, qu'il partage avec Gilbert Cesbron
1959 Prix Chatrian
1960 Grand Prix C. F. Ramuz, pour l'ensemble de son œuvre
1968 Prix mondial Paul Gilson, pour *Mon pauvre frère Judas*, oratorio radiophonique

(Source : <http://www.wikipedia.org>)